

Gazette du Palais

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
Président : François-Xavier Charvet
Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
Rédacteur en chef adjoint : Iris Jousseaume
Rédacteurs : Catherine Berlaud,
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
Tél : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
Courrier : redactiongp@lextenso-editions.fr

Tarifs 2015

* Prix TTC au n°
Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €
Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 334,89 € TTC
Recueils + table seuls : 362,46 € TTC
Journal, recueil + table : 487,02 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 389 €
Journal, recueil + table : 605 €

CCP Paris 213-93 J

Éditeur : LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY
SA au capital de 98 460 €
Président : François-Xavier Charvet
Directeur Général : Pierre-Yves Romain
12, place Dauphine 75001 Paris

Internet : www.gazettedupalais.com
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097
ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso-editions.fr
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

Actualité

- *J21*, la folle ambition 3
- « Le problème de *J21* c'est qu'il n'aborde pas les moyens »
entretien avec Virginie DUVAL, président de l'Union syndicale des magistrats (USM) 5
- « Il faut s'occuper prioritairement de la profession elle-même
et non de ses élus »
*entretien avec Frédéric SICARD, bâtonnier élu de Paris 2016-2017, avocat
au barreau de Paris, associé, La Garanderie, AMCO du barreau de Paris* 8
- Reforme la Cour de cassation, oui ou non ?
libres propos par Philippe MALAURIE 10

Doctrine

- L'approche transversale de la protection de l'environnement
par la médiation judiciaire et extra-judiciaire environnementale
étude par Laure SINGLA 12
- Réforme de l'AJ : dans l'immédiat, le *statu quo* ; pour l'avenir,
on navigue à vue...
étude par Jean-Charles MARRIGUES 17

Jurisprudence

- Caractérisation et conséquences de la transgression du droit
à l'assistance d'un avocat au cours de la garde à vue
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 21 oct. 2015 19

Petites annonces

- Petites annonces 23